

Règlement de sélection Championnat du monde 2023 à Scheveningen

Ce document contient le règlement de la **Sélection interne** sur base duquel Belgian Sailing désigne les *Teams* pour participer au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen.

1. Objectif

Le but de ce règlement est de désigner le **Team le plus prometteur pour une performance de haut niveau au Championnat du monde 2023** par Classe Olympique sur base de critères prédéterminés.

2. Définitions

Sélection interne: procédure dans laquelle il est déterminé par Classe Olympique quel *Team* sera désigné par Belgian Sailing pour participer au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen.

Critères de sélection internes : critères de sélection qui déterminent quel *Team* sera désigné par Belgian Sailing pour participer au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen.

Team : la personne physique ou le groupe de personnes physiques qui s'est inscrit via le formulaire d'inscription adressé à Belgian Sailing (annexe 1) pour être éligible afin de participer au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen. Un *Team* se compose d'1 personne dans les classes individuelles (ILCA 6, ILCA 7, iQFoil, Formula Kite) et de 2 personnes dans les classes doubles (49er, 49er FX, Nacra 17, 470).

Epreuve valide : une épreuve mentionnée dans les *Critères de sélection internes* dont au moins la moitié du nombre maximum de courses mentionnées dans le règlement de l'épreuve et programmées a été réalisé.

Résultat final: la place dans le *Résultat final* d'une *Epreuve valide*, déterminée conformément au [règlement de la voile de compétition 2021-2024](#).

Commission Nationale de Sélection Olympique Belgian Sailing: une commission composée du directeur technique de la WWSV, du coordinateur sportif de haut niveau de WWSV, du vice-président de la FFYB et du secrétariat responsable FFYB.

3. Principes et conditions de candidature

3.1 Pour être éligible en tant que *Team* désigné par Belgian Sailing pour participer au Championnat du Monde en 2023 :

- a. **La Belgique, en tant que pays, s'est vu attribuer une place pour la Classe Olympique concernée** pour participer au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen

et

- b. *le Team* doit **s'être inscrit pour participer** à la *Sélection interne* de la Classe Olympique concernée – conformément à l'article 3.2 ;

et

- c. tous les membres du *Team* doivent être membres **d'un club affilié à WWSV ou FFYB au moment de l'inscription pour participer à la sélection interne et tous les membres doivent répondre aux exigences d'éligibilité de la World Sailing Eligibility**

et

d. le Team doit **satisfaire aux Critères de sélection internes de la Classe Olympique concernée.**

3.2 Un *Team* peut se porter candidat pour participer à la *Sélection interne* par l'envoi du **formulaire d'inscription avant le 15 février 2023** (annexe 1). Un *Team* qui postule déclare connaître et accepter les règles du présent règlement de sélection.

3.3 Si le *Team* désigné par Belgian Sailing pour participer au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen se retire pour quelque raison que ce soit ou doit se retirer, la *Commission Nationale de Sélection Olympique Belgian Sailing* peut désigner un autre *Team* en appliquant la procédure de sélection interne décrite dans le présent règlement de sélection, en excluant l'équipe qui s'est retirée.

4. Sélection interne

4.1 Il existe **deux systèmes différents** qui peuvent conduire à la désignation par Belgian Sailing pour participer à la Coupe du Monde 2023 à Scheveningen:

1. Si seul **un Team** remplit les conditions décrites aux articles 3.1a, 3.1b et 3.1c. Alors, *ce Team* sera désigné pour participer au Championnat du monde 2023 à Scheveningen.

2. S'il y a **plus d'un Team** qui remplit les conditions décrites aux articles 3.1a, 3.1b et 3.1c., Ce sera le *Team* qui répond aux *Critères de sélection internes* qui sera désigné pour participer au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen.

4.2 Si plus d'un *Team* remplit les conditions décrites à l'article 3.1a, 3.1b ou 3.1c, les compétitions indiquées dans le tableau 1 seront considérées comme des compétitions de sélection pour la *sélection interne*.

Tableau 1. Compétitions de sélection par classe pour la participation à la Coupe du Monde 2023 à Scheveningen

Classe	Compétitions de sélection
ILCA 6	World Cup Palma 2023 & World Cup Hyères 2023
ILCA 7	World Cup Palma 2023 & World Cup Hyères 2023
49er	World Cup Palma 2023 & World Cup Hyères 2023
49er FX	World Cup Palma 2023 & World Cup Hyères 2023
iQFoil	World Cup Palma 2023
Formule Kite	World Cup Palma 2023
Nacra 17	World Cup Hyères 2023
470	World Cup Palma 2023

4.2.1 Un système de points sera utilisé, les points étant attribués au *Résultat final* d'une *Epreuve valide*. Les points sont attribués aux 30 premiers d'une *Epreuve valide*, selon le tableau 2.

Tableau 2. Points attribués au résultat final d'une compétition de sélection

Einduitslag	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Punten	150	120	103	90	80	73	66	60	55	51	47	43	39	36	33	30	27	25	23	21	19	17	15	13	11	9	7	5	3	1

Pour *chaque Team*, le nombre de points des *Résultats finaux des Epreuves valides* sont additionnés et classés de haut en bas.

Si le (total de points du *Team* le mieux classé) est supérieur au (total de points d'un *Team* moins bien classé + 25% du total de points du *Team* le moins bien classé), *le Team* ayant le total de points le plus élevé sera sélectionné directement.

Si le (total de points du *Team* le mieux classé) est inférieur ou égal au (total de points d'un *Team* moins bien classé) + 25% du total de points du *Team* le moins bien classé, la *Commission Nationale de Sélection Olympique Belgian Sailing* désignera un *Team* sur base des résultats aux *Epreuves valides*, ainsi que sur base des critères suivants:

- Les *résultats finaux* aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde de 2021 et 2022, ainsi que ceux du Championnat d'Europe, de la World Cup à Palma et Hyères en 2023
- Les circonstances dans lesquelles les résultats ont été atteints comparées aux conditions attendues lors des Jeux Olympiques de 2024
- La possibilité d'un match-racing entre deux *Teams belges* si des preuves évidentes de match-racing peuvent être démontrées par des experts.

4.2.2 Si un *Team* ne peut participer que partiellement à une ou plusieurs *Epreuves valides* en raison de défaillance matérielle ou de maladie ou de blessure avérée, attestée par un médecin de l'équipe belge et de ce fait ne remporte pas la *Sélection interne*, la *Commission Nationale de Sélection Olympique Belgian Sailing* peut décider du *Team* à sélectionner. Dans ce cas, cette Commission prend sa décision, non plus sur base de la *Sélection interne*, mais sur base, entre autres, des critères décrits à l'article 4.2.1.

4.2.3 Si toutes les compétitions de sélection incluses dans la *Sélection interne* ne sont pas des *Epreuves valides*, la *Commission Nationale de Sélection Olympique Belgian Sailing* décidera quel *Team* sera sélectionné sur base, entre autres, des critères énoncés à l'article 4.2.1.

Annexe 1. Formulaire d'inscription sélection interne Coupe du Monde 2023

Le(s) soussigné(s) s'inscrit/s'inscrivent à la *Sélection interne* à l'attention de **Belgian Sailing pour participer au Championnat du Monde à Scheveningen en 2023 et **déclare(nt) connu et accepte(nt) le règlement de sélection au Championnat du Monde 2023 à Scheveningen.****

Classe:

Membre 1 du Team

Nom:

Adresse:

Résidence:

Date de naissance:

Club:

Numéro de passeport:

Membre 2 du Team (le cas échéant)

Nom:

Adresse:

Résidence:

Club:

Numéro de passeport:

Date:

Lieu:

Signature(s)

Date limite d'inscription pour la *sélection interne*: **15 février 2023**

Envoyer à : Belgian Sailing : info@belgiansailing.be avec evi@wsv.be et sebastien.hanon@ffyb.be en copie.